

La Fondation du Patrimoine : un acteur du développement local en Limousin. C'est depuis 17 ans :

- ◆ 370 projets publics et 851 projets privés aidés en Limousin,
- ◆ Plus de 40 000 donateurs (particuliers, associations et entreprises) mobilisés autour des projets dans le cadre du Mécénat Populaire et du Mécénat d'Entreprise,
- ◆ près de 130 millions d'euros de travaux soutenus dans notre région,
- ◆ plus de 3 700 emplois ainsi maintenus ou créés en Limousin, d'après l'Insee

Les projets culturels sont un bon antidote à la crise économique !

La Fondation du Patrimoine, « organisme mi-public, mi-privé, est la seule fondation dont les missions, les ressources, mais aussi le conseil d'administration, ont été fixés par le Parlement par la loi du 2 juillet 1996 » (\*).

(\*) Extrait du rapport de la cour des comptes sur la Fondation du Patrimoine publié en février 2013